

FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



1 Je choisis ma date de prélèvement* (de chaque mois)

Le 5 ☐ Le 10 ☐ Le 15 ☐ Le 20 ☐ Le 25 ☐ Le 30 ☐

*Je ne pourrai pas modifier ma date de prélèvement avant 1 an à compter de la souscription à ce service.

> La mise en place du prélèvement automatique à la date choisie s'appliquera à compter de ma prochaine facture (non émise) au moment de la souscription à ce service.

2 Je remplis ce formulaire en y joignant obligatoirement un RIB

Contrat associé au service (n° de contrat ou adresse de consommation) : _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EEC ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à prélever votre compte conformément aux instructions de EEC ENGIE.

> Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention de compte que vous avez passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Cadre réservé à EEC

Référence unique du mandat (RUM*) : _____
vous sera transmis sur votre prochaine facture

Titulaire du compte (Nom, Prénom ou Dénomination sociale) : _____

Adresse : _____

Code postal :

Ville : _____ Pays : _____

Créancier

Nom : **EEC ENGIE**

Identifiant (ICS) : NC85ZZZ88FOAE

Adresse : BP F3

Code postal : 98 848

Ville : Nouméa Cedex

Pays : Nouvelle-Calédonie

IBAN

BIC

Prélèvement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel

À : _____ Le : / /

Signature : _____

3 Je transmets une copie de ces documents à EEC par email à clientele.eec@engie.com

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en s'adressant par e-mail à l'adresse : dpm.engiepo@engie.com

